



RAPPORT

Plan de contingence de la commune de Rumonge

Version validée

Bujumbura, juillet 2017

Pour le compte de

giz

Mentions légales

Bureau de la GIZ à Bujumbura

Croisement JRR / Av. P.L. Rwagasore 46

BP 41, Bujumbura, Burundi

T : +257 22 21 59 73

F : +257 22 22 19 54

C : giz-burundi@giz.de

www.giz.de

Auteurs: Salvator Ruzima, GITEC
Dr. Karen Hetz, adelphi

Mise en page: adelphi

Droit d'auteurs: page titre, p.7 : Salvator Ruzima – GITEC

Date: 27 Juillet 2017

Table des matières

Table des matières	I
Liste des acronymes	III
Résumé exécutif	1
1 INTRODUCTION	3
1.1 Plan de Contingence: objectifs et pertinence	3
1.2 Méthodologie de préparation	4
PARTIE I	6
2 ANALYSE DU CONTEXTE DES RISQUES	6
2.1 Cadre géographique, physique et administratif	6
2.2 Risques de catastrophes au niveau de la commune de Rumonge	7
2.2.1 Inondations	9
2.2.2 Epidémies de choléra	9
2.2.3 Ravinements et érosion	11
2.2.4 Autres risques: les troubles sociaux (conflits sociaux, fonciers), les accidents et la sécheresse	11
3 HIÉRARCHISATION DES RISQUES MAJEURS	12
4 SCENARII ET CAS DE CONTINGENCE DES RISQUES PIRES	13
4.1 Inondations: Analyse des scénarii pour la contingence inondation et objectifs du plan de contingence	13
4.2 Choléra: Analyse des scénarii pour la contingence Epidémies/Cholera et objectifs du plan de contingence	14
4.3 Ravinements: Analyse des scénarii pour la contingence Ravinements et buts principaux de plan de contingence	16
PARTIE II	18
5 PLAN GLOBAL DE COMMUNICATION DES ALERTES PRECOCES	18
5.1 Chaine de communication des alertes précoces au niveau communal	18
6 PLAN GLOBAL DE COORDINATION	20
7 PLAN GLOBAL DE LA CONTINGENCE	21
7.1 Grandes lignes de réponse envisagées	21

7.2	Grandes lignes de préparation pour la mise en œuvre du PC envisagées	21
7.2.1	Mesures clés de préparation	21
7.2.2	Mesures de préparation additionnelles	22
8	PLAN OPERATIONEL DE LA CONTINGENCE	23
8.1	Taches à mener dans le cas d'inondations (scénario du pire cas)	23
8.1.1	INONDATIONS – Actions de préparation avant le cas de contingence	23
8.1.2	INONDATIONS - Actions de réponse dans le cas de contingence	23
8.2	Taches à mener dans le cas d'épidémies de choléra	30
8.2.1	EPIDÉMIE DE CHOLÉRA - Actions de préparation avant le cas de contingence	30
8.2.2	EPIDÉMIE DE CHOLÉRA – Actions de réponse dans le cas de contingence	32
8.3	Taches à mener dans le cas de ravinements	39
8.3.1	RAVINEMENTS – Actions de préparation avant le cas de contingence	39
8.3.2	RAVINEMENTS – Actions de réponse dans le cas de contingence	39
9	PLAN BUDGETAIRE: CAPACITIES ET BESOINS	46
9.1	Besoins principaux	46
9.2	Ressources disponibles des institutions au niveau communal pour la mise en œuvre du plan de contingence	47
9.3	Estimation de besoins humains et matériels additionnels et les implications financières au niveau communale à Rumonge	49
9.4	Stratégie de mobilisation des ressources additionnelles	50
10	CONCLUSION	51

Liste des acronymes

ABP	Agence burundaise de presse
ADMR	Association pour le Développement du Monde Rurale
AEP	Adduction d'eau potable
APIMURI	Association des prédicateurs musulmans de Rumonge
ASC	Agent de santé communautaire
BDS	Bureau de district sanitaire
BPS	Bureau provincial de la santé
C1, C2, C3, C4, C5, C6	Contrainte N ° 1, Contrainte N°2, Contrainte N°3, etc.
CDFC	Centre de développement familiale et communautaire
CNTB	Commission nationale des terres et autres biens
COMIBU	Comité islamique du Burundi
CRB	Croix Rouge du Burundi
CTC	Centre de traitement du choléra
DCE	Direction communale de l'enseignement
DMU-SSR	Dispositif minimum d'urgence en santé sexuelle et reproductive
DPAE	Direction provinciale de l'agriculture et de l'élevage
FBU	Franc Burundais
FDN	Force de défense nationale
FPS	Frozen Palm Snap
H1, H2,....	Hypothèse N°1, Hypothèse N°2,..
ha	Hectare
IEC	Information, éducation, communication
ISTEEBU	Institut des statistiques et des études économiques du Burundi
MEEATU	Ministère de l'eau, de l'environnement, de l'aménagement du territoire et

	de l'urbanisme
MIPAREC	Ministère paix et réconciliation sous la croix
MSF	Médecins Sans Frontières
MSP	Ministère de la sécurité publique
MSPLS	Ministère de la santé publique et de la lutte contre le sida
OBPE	Office Burundais pour la protection de l'environnement
OIDEB	Observatoire Izere des droits de l'enfant au Burundi
OIM	Organisation Internationale des migrations
ONACOM	Organisation nationale contre les catastrophes et obscurantisme de mentalité
ONATEL	Office nationale des télécommunications
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
ORSEC	Organisation de la réponse de sécurité civile
PC	Plan de contingence
PCDC	Plan communale de développement communautaire
PF-C	Plateforme communale de prévention des risques et gestion des catastrophes
PTF	Partenaire technique et financier
R1, R2, R3, R4, R5, R6	Réponse N°1, Réponse N°2, Réponse N°3, Réponse N°4, Réponse N°5, Réponse N°6,
RCE	Régie communale de l'eau
REGIDESO	Régie de production et de distribution de l'eau et de l'électricité
RTNB	Radio télévision nationale du Burundi
TPS	Technicien de promotion de la santé
TVC	Technicien vétérinaire communal de Rumonge
UTC	Unité de traitement du cholera
VBG	Violences basées sur les genres

VIH/SIDA Virus d'immunodéficience humaine/ Syndrome d'immuno-déficience Acquis

Résumé exécutif

Le Burundi fait face, d'une manière générale, à une série de catastrophes d'origine diverses qui sont très probablement exacerbées par le phénomène de changement climatique qui sera, de manière générale, marquée une augmentation de la température, des changements de la pluviométrie et une plus grande fréquence d'évènements météorologiques extrêmes.

Face à cette situation, un plan de contingence (PC) a été déjà préparé au niveau national et au niveau de toutes les provinces pour garantir que des dispositions sont prises en anticipation d'une crise et mises en œuvre lors de la déclaration d'une catastrophe.

Au niveau communal, la commune de Rumonge est la première à se doter d'un PC suivant une méthodologie participative impliquant des cadres de la direction générale de la protection civile et de la Croix Rouge du Burundi comme facilitateurs, des membres de la Plateforme provinciale de prévention des risques et gestion des catastrophes (PF-P) ainsi que des acteurs clés publiques, privés, de la société civile et congrégations religieuses œuvrant dans cette commune.

L'élaboration du PC s'est basé sur les résultats de la cartographie des risques qui a déterminé que les principaux risques de catastrophes pouvant survenir en commune de Rumonge sont les épidémies de choléra, les inondations ainsi que les ravinements. Les différentes zones à risques ont été ainsi délimitées et les différents éléments constituant des capacités pour une réponse aux catastrophes répertoriés et mis sur la carte élaborée.

Le PC ainsi élaboré est un document dynamique et devra être actualisé chaque année dans le cadre de l'élaboration du plan de travail annuel (PTA) de la plateforme communale de prévention des risques et gestion des catastrophes (PF-C) et de l'élaboration du budget communal. En cas de contingence, le PC devra également être actualisé dans le cadre de l'évaluation de la réponse.

Le contexte des risques de la commune de Rumonge est lié entre autres à ses caractéristiques morphologiques. De ce point de vue, la commune de Rumonge est caractérisée par deux types de reliefs : une plaine longeant le lac Tanganyika et une mosaïque de collines au piedmont des contreforts des Mirwa. Elle est drainée par des cours d'eau à caractère torrentiel coulant de l'Est vers l'ouest prenant leur source sur la crête Congo-Nil et qui se jettent dans la lac Tanganyika. En cas de fortes pluies, ces cours d'eau provoquent des inondations en aval avec comme conséquences la destruction des habitations, des cultures et parfois des pertes en vies humaines. Les eaux de ruissellement provoquent l'érosion dans les collines non protégées surplombant les zones basses, le ravinement dans la ville de Rumonge peu viabilisée ainsi que des inondations dans certains quartiers. Ces inondations sont à la base de la destruction des latrines dans les basses terres et par conséquent des épidémies de choléra.

Le changement climatique caractérisé par une augmentation de la pluviométrie et de la température vient donc exacerber les risques de catastrophes liés aux épidémies de choléra aggravés par le niveau moyen de desserte en eau potable, aux inondations et aux ravinements, en commune de Rumonge.

Les autres risques de catastrophes en commune de Rumonge sont liés aux conflits sociaux, aux conflits fonciers, aux accidents routiers, aux accidents dans le lac Tanganyika et aux évènements météorologiques extrêmes (sécheresse, vents violents, ...).

Hiérarchiquement, les risques de catastrophes identifiés en commune de Rumonge se classent comme suit en fonction de leur sévérité décroissante : 1. les épidémies de choléra ; 2. les inondations et ; 3. les ravinements et érosion.

Pour chaque risque de catastrophes, le PC analyse le scénario du pire cas, établit les hypothèses de planification, les contraintes ainsi que les réponses à y apporter, les acteurs clés de la réponse ainsi que les principaux partenaires.

En cas de contingence, le PC définit le plan global de communication des alertes a comme le point de départ l'institut géographique du Burundi (IGEBU), puis passe par la plateforme nationale de prévention des risques et gestion des catastrophes (PF-N), la PF-P pour atteindre la PF-C.

Au niveau communal, la chaîne de communication part de la PF-C au niveau des zones administratives où elle est relayée par l'autorité administrative locale ainsi que les multiplicateurs non gouvernementaux et delà jusqu'aux bases opérationnelles.

S'agissant de la coordination globale au niveau communal, l'administrateur communal- qui est en même temps président de la PF-C assure la coordination des activités de préparation et de réponse à la contingence. Il est appuyé dans cette tâche par son secrétaire qui est en même temps représentant communal de la Croix Rouge.

Le PC comporte des plans opérationnels pour faire face aux risques d'épidémies de choléra, d'inondations et de ravinement indiquant les mesures de réponse pendant le désastre, les institutions responsables, les partenaires ainsi que le calendrier d'intervention (3 premiers jours, 3 premières semaines et 6 premiers mois).

Des ressources humaines sont disponibles pour la mise en œuvre du PC que ce soit au niveau de l'administration communale, de la PF-C, de la Croix Rouge, du service de police, de la santé, de la protection sociale et des autres services publics déconcentrés. Cependant les ressources matérielles restent faibles et les ressources financières ne sont pas prévues par aucune institution. Les besoins matériels et financiers sont très importants et nécessitent que la coordination du comité chargé de la préparation et de la réponse aux catastrophes se maintienne en contact avec les différentes institutions locales, départementales et nationales en vue de présenter sa réquisition en temps opportun pour trouver l'appui nécessaire.

1 INTRODUCTION

1.1 Plan de Contingence: objectifs et pertinence

Le Burundi fait face, d'une manière générale, à une série de catastrophes d'origine diverses : naturelles ; technologiques ; sanitaires ; socio-politiques ; anthropiques dont principalement les conflits sociaux et le déplacement massif des populations ; les dégâts climatiques ; les épidémies, sans oublier les conséquences des crises répétitives qu'il a connues depuis l'indépendance.

Le phénomène de changement climatique vient exacerber les catastrophes naturelles. Les études réalisées dans le cadre du projet « adaptation au changement climatique pour la protection des ressources en eau et sol (ACCES) » ont montré que :

Les projections climatiques à moyen et long terme montrent qu'il y aura une augmentation de la température pour tout le pays et qui sera plus accentuée dans le Nord. Cette augmentation sera plus forte pendant la saison sèche qui durera probablement plus longtemps.

Au niveau de la pluviométrie, les projections à moyen et long terme montrent qu'elles augmenteront dans tout le pays, de 5,7-7,7% de 2031-2060 et de 8,6-13,2% entre 2071-2100. La saison des pluies sera plus humide.

L'augmentation des pluies et de la température pourrait entraîner des risques d'évènements climatiques extrêmes pouvant entraîner des catastrophes avec destruction des biens et des vies humaines et compromettre tous les efforts de développement économique du pays.

Pour faire face à ces catastrophes, le Burundi s'est doté, depuis 2009, d'un PC national qui a été actualisé pour la troisième fois en 2013 et qui définit des dispositions adéquates qui doivent être prises en anticipation aux différentes crises, ceci dans le but d'une gestion efficace et efficiente des catastrophes axée sur une préparation et une réponse plus adéquates, plus structurées et mieux coordonnées.

Le PC est un outil de gestion stratégique au service de la préparation de la réponse aux catastrophes visant à « garantir que des dispositions sont prises en anticipation d'une crise et mises en œuvre lors de la déclaration d'une catastrophe. Il constitue donc un outil de planification et de réponse pour une prévision d'évènements imminents, de ressources et de services requis pour atteindre les objectifs déterminés selon un ordre de priorité établi permettant de choisir la ou les solutions optimales parmi plusieurs alternatives, tout en prenant en considération le contexte et les contraintes internes et externes, connus actuellement ou prévisibles dans le futur » (R. PINEAULT, 1986). Propriété de l'administration, il est partagé avec tous les acteurs impliqués dans la gestion des catastrophes. Il s'agit d'un document élaboré sur une base participative, dynamique et qu'il faut actualiser fréquemment pour tenir compte de la situation des risques et des changements éventuels des partenaires pouvant être impliqués dans la gestion des urgences.

Le PC est une partie intégrante du cycle de gestion des catastrophes. Son élaboration est une réelle procédure de planification qui exige que l'on sache ce qui se passe (quel est la situation ?), qu'est ce qui est important ?, que veut-on faire ?, que peut-on faire ?, comment le faire ?, avec quoi et avec qui va-t-on le faire ?, la réalisation concrète des activités par secteur et le suivi-évaluation pour d'éventuels rectificatifs.

Le PC identifie notamment les ressources financières nécessaires pour une réponse adéquate aux urgences éventuelles. Il doit donc être pris en compte dans l'exercice de préparation de budget annuel de la commune et les activités de préparation doivent être intégrées dans le PTA de la PF-C y compris sa révision périodique.

L'élaboration du PC de la commune de Rumonge a suivi la même méthodologie dans son élaboration que le PC national et est en cohérence avec ce dernier.

L'objectif général du PC est de réduire au maximum possible l'impact négatif sur la population potentiellement affectée par une catastrophe/une urgence anticipée. Le PC permet à la commune de disposer sous sa main d'une stratégie et des mesures pour faire face efficacement aux risques d'urgence pouvant survenir au niveau communal.

Les objectifs spécifiques consistent notamment à: préciser le contexte et le cadre d'intervention en cas d'urgence; déterminer le niveau d'intervention et les actions à entreprendre; identifier les rôles et responsabilités de chacune des institutions impliquées dans la réponse; assurer une utilisation optimale et adaptée de l'ensemble des ressources.

L'élaboration d'un PC répond à l'impératif de : s'assurer que – lorsqu'il y a besoin – la réponse humanitaire est efficace et; créer des relations nouvelles entre les acteurs humanitaires et renforcer les liens existants.

1.2 Méthodologie de préparation

La préparation de ce PC de la commune Rumonge a nécessité successivement l'identification des facilitateurs du processus ; l'identification des tous les acteurs clés ; l'organisation d'un atelier pour cet effet et qui a duré quatre jours ; la synthèse des résultats de l'atelier et la recherche de données et informations complémentaires ; l'élaboration de la version provisoire du document de PC ; la validation du PC par tous les acteurs ayant participé à son élaboration.

L'équipe de facilitateurs du processus d'élaboration du PC de Rumonge était composée de deux cadres de la Direction Générale de la Protection Civile, d'un cadre de la Croix Rouge du Burundi et d'un cadre du projet ACCES.

Les principaux acteurs clés ayant participé à l'élaboration du PC de Rumonge comprennent notamment : le secrétaire de la PF-P ; les membres de la PF-C; les responsables de l'administration territoriale de la commune de Rumonge (Chefs de zones); les représentants des associations locales et ONG internationales intervenant dans la communes de Rumonge; les responsables des différents services étatiques déconcentrés au niveau de la commune de Rumonge ; les représentants des congrégations religieuses ainsi que les médias locaux. Au total, une quarantaine de participants ont pris part à ce processus.

Au cours de l'atelier pour la préparation de PC qui a duré quatre jours, les participants ont d'abord acquis des connaissances en rapport avec la procédure d'élaboration d'un PC et puis ils ont travaillé surtout en groupes sectoriels pour : analyser la situation actuelle de la commune de Rumonge ; définir les scénarii de catastrophes pouvant survenir dans la commune ; définir les plans sectoriels de réponse et de préparation aux catastrophes.

Il convient de noter que le PC s'est appuyé sur la cartographie des risques, réalisée au mois de septembre 2017 et qui a identifié de manière participative le profil d'urgence de la commune de Rumonge pour les prochains six mois et déterminé les principaux risques de catastrophes pouvant survenir en commune de Rumonge et qui sont : les épidémies de choléra, les inondations ainsi que les ravinements. Les zones pouvant être affectées par ces risques de catastrophes ont par la suite été identifiées et délimitées sur la carte de la commune de Rumonge.

Pour terminer, les participants ont eu des échanges pour définir les mécanismes de mobilisation des ressources et de coordination de la préparation et de la réponse aux catastrophes.

A côté des travaux en atelier, les facilitateurs ont également fait des consultations institutionnelles et collectées des données et informations secondaires pour compléter les éléments fournis par les participants.

L'élaboration du PC de la commune de Rumonge a donc suivi une démarche participative et inclusive en 10 étapes comprenant :

1. L'analyse du contexte actuel : par secteurs on a identifié les risques et les vulnérabilités par leurs déterminants, on a dégagé les forces et les faiblesses qui pourraient être à l'origine de l'amélioration ou de l'aggravation de la situation pour mieux faire face aux urgences;
2. La définition du profil d'urgence pour la commune pour les douze prochains mois;
3. La hiérarchisation des risques majeurs constituant le profil d'urgence;
4. La définition des scénarii ou l'on distingue le scénario du meilleur cas, le cas le plus probable et le pire cas en détaillant pour ce dernier cas les indicateurs et les éléments déclencheurs, les conséquences humanitaires et les besoins, la localisation et le nombre exact des populations affectées, les acteurs disponibles, les contraintes et les facteurs aggravants;
5. Définition de plan global de préparation;
6. Définition de plan global et de réponse
7. La définition du plan sectoriel de réponse;
8. La définition du plan sectoriel de préparation ;
9. La définition d'un mécanisme de mobilisation des ressources
10. La définition d'un mécanisme de coordination de la préparation et de la réponse aux catastrophes.

Il convient de noter que l'élaboration d'un PC est un processus dynamique et participatif permanent, de concertation et de réflexion sur la stratégie d'élaboration et les éléments de contenu, en tenant compte de l'évolution des facteurs de vulnérabilité naturels, socio-économiques et politiques de la commune ainsi que la multiplicité des acteurs.

Plus concrètement, le PC devra être actualisé chaque année dans le cadre de l'élaboration du PTA de la PF-C et de l'élaboration du budget communal. En cas de contingence, le PC devra également être actualisé dans le cadre de l'évaluation de la réponse.

PARTIE I

2 ANALYSE DU CONTEXTE DES RISQUES

2.1 Cadre géographique, physique et administratif

La commune de Rumonge est l'une des cinq communes de la province de Rumonge, une province récemment créée par la loi n°1/10 du 26 mars 2015. Elle est située entre les méridiens 29°18'37" et 29°36'36" Est et entre les parallèles 3°43'06" et 4°11'24" Sud. A partir de Bujumbura, le chef-lieu de cette commune se trouve à quelques 71km. La commune de Rumonge est limitée à l'Est par les communes Burambi, Buyengero, Bururi (province Bururi) et Vyanda ; au Sud par la commune de Nyanza-Lac (province Makamba), à l'Ouest par le lac Tanganyika et au Nord par la commune Bugarama. Enfin, faut-il souligner que la commune de Rumonge s'étend sur une superficie de 324.88km².

Le relief de la commune de Rumonge est caractérisé par: une plaine et une mosaïque de collines au piedmont des contreforts du Mirwa. Ces collines sont soumises à une forte érosion suite à une faible couverture végétale en l'absence de dispositifs anti-érosifs.

En ce qui concerne l'hydrographie, la commune de Rumonge est traversée principalement de l'Est à l'Ouest par les rivières de Murembwe et Dama, Buhinda, Buzimba, Cugaro. Les rivières Ruzibazi et Nyengwe délimitent la commune respectivement au Nord par rapport à la Province Bujumbura Rural et au Sud par rapport à la Commune Nyanza-Lac de la Province Makamba. Elles se jettent toutes dans le lac Tanganyika et les zones autour de leurs embouchures qui sont des zones d'inondations comme le montre la carte des risques (figure 2)

Du point de vue climat, la Commune de Rumonge s'étend sur deux régions naturelles à savoir la plaine de l'Imbo et les Mirwa. L'altitude varie de 774 m (niveau du lac Tanganyika) à 1 300 m sur les collines des Mirwa. Le climat de Rumonge varie entre 18 à 30°C et la pluviométrie moyenne de Rumonge est de 1175 mm /4-6 mois. Le rythme annuel des températures est de type équatorial et les amplitudes peuvent être importantes; le contraste étant plus marqué pendant la saison sèche. Les précipitations sont caractérisées par le rythme saisonnier suivant: une petite période des pluies mi-septembre-décembre (Agatasi) et une grande période des pluies de mars-mai (Urushana); une petite période sèche décembre-Février (Umukubezi) et une grande période sèche de mai à mi-septembre.

Ces caractéristiques climatiques sont actuellement affectées par les effets du changement climatique qui se manifestent par une augmentation des précipitations et des températures entraînant une plus grande fréquence d'événements météorologiques extrêmes tels que les pluies diluviennes ayant pour conséquences les inondations, les glissements de terrain et les ravinements ainsi que des périodes de sécheresse prolongée.

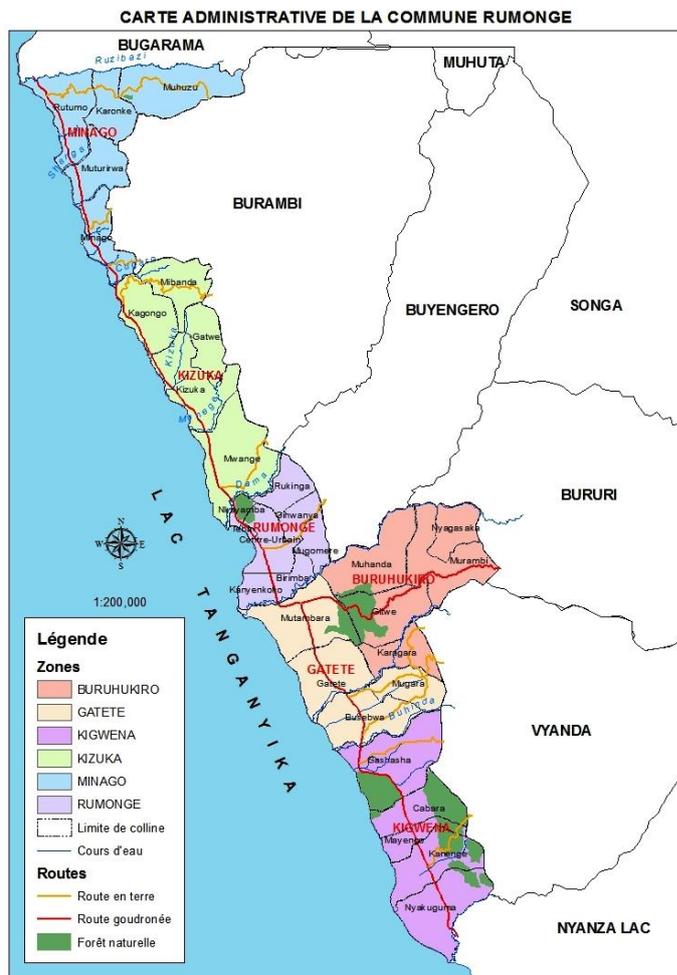
Administrativement la commune est subdivisée en 32 collines de recensement et 6 zones administratives. La carte ci-dessous montre la subdivision administrative de la commune de Rumonge.

La population de la commune de Rumonge était estimée 145 074 habitants, d'après les données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2008. Elle serait actuellement d'environ 180.000 d'habitants, selon les responsables administratifs de la commune. La densité démographique serait de plus de 557 habitants par km², faisant ainsi de Rumonge une des communes parmi les plus peuplées du Burundi.

Une partie de cette population vit en zone urbaine dans la ville de Rumonge (environ 70 000 habitants), une autre dans de petits villages le long du lac Tanganyika tandis que le reste vit en habitat

dispersé dans les collines surplombant la plaine de l'Imbo. La commune de Rumonge compte également 4 village de rapatriés et qui sont : Mutambara I (300 ménages) ; Mutambara II (276 ménages ; Busebwa (200 ménages) et Buzimba (200 ménages). La population vivant dans la ville de Rumonge et dans les petits villages ruraux est très vulnérable aux risques d'épidémies suite au niveau très faible d'assainissement.

Figure 1: Carte administrative de la commune de Rumonge



L'analyse du contexte telle qu'elle a été faite par les participants à l'atelier d'élaboration du PC de Rumonge est présentée dans les paragraphes ci-dessous.

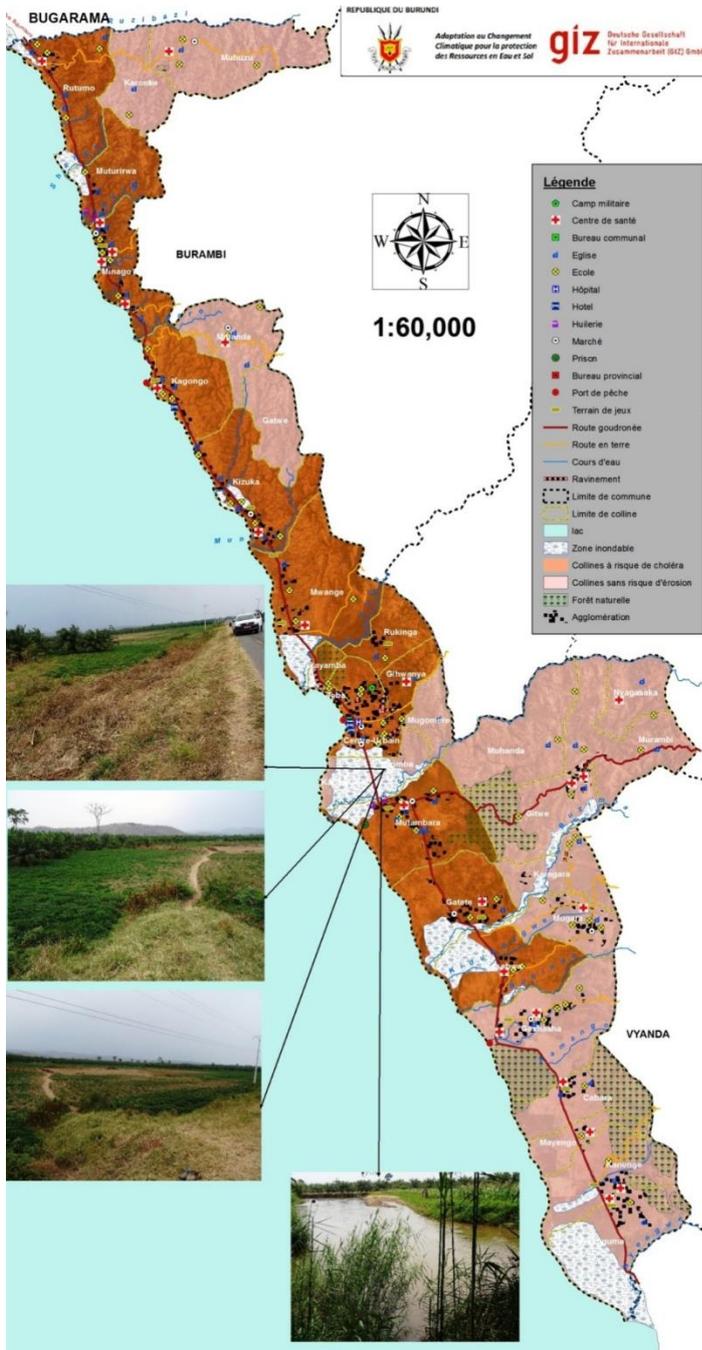
Elle a permis de dégager tous les risques pouvant survenir en commune de Rumonge et d'où les participants à l'atelier ont identifié les risques majeurs, lesquels ont été par la suite hiérarchisés.

2.2 Risques de catastrophes au niveau de la commune de Rumonge

La commune de Rumonge fait face à de nombreux risques de catastrophes notamment: les épidémies de choléra; les épidémies de paludisme; les inondations; les ravinements et; les accidents routiers. Cependant les plus importants sont les épidémies de choléra, les inondations et le ravinement surtout dans la partie urbaine de la commune de Rumonge.

La figure 2 ci-dessous montre la carte des risques de la commune de Rumonge sur laquelle les principales zones à haut risques ont été circonscrites. Les différents éléments qui constituent des capacités pour faciliter l'organisation de la réponse aux catastrophes qui surviendraient dans cette commune ont été également relevés et représentés sur la carte. Il s'agit notamment des bureaux communaux, routes, cours d'eau, hôpitaux, centres de santé, centres commerciaux, églises, écoles, camps militaires ou de police, terrains de jeu, boisements, etc.

Figure 2: Carte de risques de la commune Rumonge



Source: GIZ, projet ACCES

2.2.1 Inondations

Les inondations se manifestent surtout dans la partie basse de la commune de Rumonge et dont l'altitude varie de 760 m à 800 m et particulièrement dans les plaines alluviales, dans les environs des embouchures des rivières Ruzibazi, Shanga, Dama, Murembwe, Buzimba, Buhinda et Nyengwe. Ces plaines sont exploitées pour l'agriculture des cultures vivrières et de palmier à huile. Ces inondations sont accentuées par le fait que les bordures ces rivières ne sont pas protégées en dépit des dispositions du code de l'eau qui dans son article qui prévoient une zone de protection de 15 mètres le long des rivières qui se jettent dans la lac Tangayika.

Les principales zones à risques d'inondations sont: Maturirwa, Rutumo, Musange, Nyamibu, Mutambara, les quartiers Kanyenkonko, Nkayamba, Busebwa, Gatete et Kanenge.

Dans le centre urbain de Rumonge, les quartiers dans les zones basses sont également souvent inondés par les eaux de ruissellement en provenance des toitures suite au fait qu'ils ne sont pas bien viabilisés (pas d'infrastructures de canalisation des eaux pluviale). Elles occasionnent la destruction des maisons dont la plupart ne sont pas construites en matériaux durables.

Les inondations et l'envasement des marais sont responsables de pertes de plus de 18% des récoltes par saison culturale. Les inondations menacent également la destruction des ponts se trouvant sur les susdites rivières sur la RN3 reliant la ville de Bujumbura à Rumonge et Nyanza-Lac.

Éléments déclencheurs	
<ul style="list-style-type: none"> • Quantité de pluies tombées sur les flancs des collines des Mirwa et descendant avec grandes vitesses mais aussi chargées des matériaux arrachés à leur passage; • Topographie de la commune Rumonge : plaine de l'Imbo; • Marais non aménagés; • Infrastructures non protégées; • Fortes pentes en amont et non aménagées 	
Facteurs aggravants	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> • Marais et collines non aménagés; • Bassins versants nus sans couvert végétal ni dispositifs antiérosifs • Constructions anarchiques des maisons sans respect des règles de l'urbanisme pour le milieu urbain; • Exploitations anarchiques des terrains sans respect des normes environnementales; • Quartiers de la ville de Rumonge non viabilisés; • Déboisement des forêts; Ignorance de la population 	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance de stocks de vivres et non vivres pour les grandes urgences; • Difficultés d'identification et d'aménagement des sites d'installation en cas d'urgence; • Difficulté de coordination; • Identification des plus nécessiteux; • Manque de matériel

2.2.2 Epidémies de choléra

Les épidémies de choléra sont également fréquentes en commune de Rumonge. La cartographie des risques a montré que les collines les plus affectées sont au nombre de 13 et sont pour la plupart situées dans la partie basse de la commune. Le tableau ci-dessous montre les zones à risques de choléra.

Tableau 1: Zone à risques de choléra

Zone administrative	Zones à risques de choléra
Rumonge	Teba Nkayamba Kanyenkoko (Zone Rumonge)
Kizuka	Mutange Kizuka Kagongo
Gatete	Mutambara Gatete Busebwa
Minago	Minago Mutumvwa Rutumo

Cette situation est consécutive au niveau moyen de desserte en eau potable de la commune de Rumonge qui est d'environ de 67 % avec un taux d'utilisation de 70% (RCE). Les infrastructures d'alimentation en eau potables comprennent 7 puits, 31 adduction d'eau potable (AEP), 137 sources aménagées fonctionnelles dont 67 (49%) non fonctionnelles, 444 bornes fontaines dont 138 non fonctionnelles (31%). La qualité de l'eau laisse à désirer car elle contient beaucoup de fer qui est nuisible à la santé humaine (PCDC Rumonge II, 2014).

Au faible niveau de desserte en eau potable s'ajoute la difficulté d'aménager des latrines répondant aux normes d'hygiène pour les populations habitant dans la zone basse à cause de la proximité de la nappe aquifère, ce qui entraîne la pollution des eaux du lac utilisées par une bonne partie de la population pour les diverses usages domestiques.

Le tableau ci-dessous résume les éléments déclencheurs des épidémies, les facteurs aggravants ainsi que les contraintes pour y faire face.

Eléments déclencheurs	
<ul style="list-style-type: none"> • Faible alimentation en eau potable, • Latrinsation inadéquate; • Non-respect des règles d'hygiène; • Résistance au changement de comportement; • Faible implication des autorités administratives; • Personnel soignant insuffisant 	
Facteurs aggravants	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> • Ignorance de la population recourant aux charlatans, guérisseurs traditionnels ou sorciers, l'éloignement des structures de soins, faible implication de l'administration à la base dans la vulgarisation des règles d'hygiène et d'assainissement; • Méthodes archaïques de transport des malades aux centres de soins; • Ambulances insuffisantes et souvent en panne. 	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance de moyens financiers; • Rupture de stocks de médicaments et des consommables ; • Personnel qualifié insuffisant; • Manque de produits de pulvérisation.

2.2.3 Ravinements et érosion

Les ravinements se manifestent particulièrement dans la zone urbaine de la ville de Rumonge. Ils sont consécutifs au faible niveau de viabilisation des quartiers urbains face aux fortes pluies. Ils occasionnent des destructions de maisons et même des pertes en vie humaines. Selon la récente carte des risques, les principaux ravins qui menacent la population urbaine de Rumonge sont au nombre de 7 et sont ceux de Nkayamba (2 ravins), Teba (2 ravins), Nyarubi I, Nyarubi II et Gihwanya. Leur réhabilitation se heurte aux moyens très importants à mobiliser au vue de l'ampleur des activités à mener.

Le tableau ci-dessus fait une synthèse des éléments déclencheurs des ravinements, les facteurs aggravants ainsi que les contraintes.

Eléments déclencheurs	
<ul style="list-style-type: none"> • Beaucoup de pluies tombées; • Quartier non viabilisé; • Infrastructures non protégées; • Fortes pentes non aménagées; • Nature du sol qui est fragile. 	
Facteurs aggravants	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> • Quartiers non viabilisés ; • Bassins versants non protégés; • Constructions anarchiques; • Ignorance de la population. 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés d'identification et d'aménagement des sites d'installation en cas d'urgence; • Insuffisance de stocks de vivres et matériels pour les grandes urgences • Difficulté de coordination; • Identification des plus nécessiteux.

2.2.4 Autres risques: les troubles sociaux (conflits sociaux, fonciers), les accidents et la sécheresse

Les autres risques de catastrophes en commune de Rumonge sont liés aux conflits sociaux, aux conflits fonciers, aux accidents routiers, aux accidents dans le lac Tanganyika et aux évènements météorologiques extrêmes (sécheresse, vents violents, ...)

Le concubinage constitue un fléau en commune de Rumonge et est à la base de nombreux conflits sociaux. Ainsi, les sondages montrent qu'on enregistre 1 cas de concubinage par colline et par jour. Si on extrapole ce taux aux 32 collines de la commune de Rumonge, on aboutit à 1 520 cas de concubinage pour toute la commune par an.

Beaucoup de conflits fonciers sont consécutifs au retour des réfugiés de la crise de 1993 et qui trouvent leurs terres occupées. Ainsi, 850 cas ont été enregistrés par la Commission Nationale des Terres et Autres Biens (CNTB), en 2016. D'autres conflits fonciers sont familiaux et liés à l'héritage: 48 cas enregistrés entre 2015- 2016. D'autres conflits encore sont consécutifs à la vente illégale des parcelles: 104 cas selon le Tribunal de Résidence en 2015-2106; ou de conflits familiaux: 5 cas par semaine: 260 cas / an en 2015- 2016. Les viols constituent également un problème social en commune Rumonge où on enregistre en moyenne 36 cas par an.

La commune enregistre également beaucoup de départs des populations vers les pays voisins: 3500; cas de retour des réfugiés en 2016: 2453. Certains de ces rapatriés ont été installés dans des villages de paix, au nombre de quatre, et qui sont les suivants: Busebwa avec 200 ménages ; Buzimba avec 200 ménages; Mutambara I avec 300 ménages et Mutambara II avec 276 ménages.

D'autres problèmes sont liés au chômage des jeunes (467 en 2015), à la consommation des boissons prohibées et des drogues. Le risque de dégradation des mœurs apparaît comme une menace réelle en commune Rumonge.

3 HIÉRARCHISATION DES RISQUES MAJEURS

Selon les analyses faites lors de la cartographie des risques, il apparaît que les risques majeurs identifiés actuellement sont les suivants: les épidémies de choléra; les inondations et; les ravinements et érosion.

Ces risques majeurs ont été hiérarchisées et la méthode utilisée consiste à estimer **la probabilité** de survenu d'un risque et son impact et leur attribuer une note de 3 (=le plus haute) à 1 (=le plus bas). Le produit de la note attribuée pour la probabilité et celle attribuée pour l'impact donne la sévérité.

L'impact est une estimation des pertes potentielles parmi la population, les biens, les services, les moyens de subsistance et l'environnement exposés ainsi que leurs impacts potentiels. Une note de 3 est attribuée pour un impact le plus forte.

Les chiffres du tableau montrent que les épidémies ont plus d'impacts que les inondations parce qu'elles occasionnent des pertes en vies humaines, ont des effets néfastes sur la vie des ménages dans la mesure où ces derniers doivent se mobiliser pour venir en aide à leurs membres hospitalisés ce qui a un impact sur leurs activités quotidiennes et leurs moyens financiers.

La probabilité de survenue est la facilité avec laquelle se produit l'enchaînement d'évènements qui conduit à la catastrophe (il survient plus ou moins souvent). Dans le tableau, il apparaît que les épidémies surviennent plus souvent que les inondations.

La gravité/sévérité mesure les effets sur les cibles de la catastrophe (elle a des conséquences plus ou moins importantes)

Les chiffres de la colonne 3 obtenus en multipliant ceux des colonnes 1 (=probabilité) et 2 (=impact) montrent que les épidémies de choléra ont des conséquences plus importantes que les inondations ou le ravinement.

Pour la commune de Rumonge, l'application de cette méthode montre que les épidémies occupent le premier rang des risques de catastrophes, suivies par les inondations et les ravinements, comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 2: Hiérarchisation des risques majeurs en commune de Rumonge

Risques	Probabilité de survenue	Impacts	Sévérité	Rang
Epidémies	3	3	9	1 ^{er}
Inondations	2	2	4	2 ^{ème}
Ravinements	2	1	2	3 ^{ème}

4 SCENARII ET CAS DE CONTINGENCE DES RISQUES PIRES

Pour la définition des scenarii, nous distinguons le scenario du meilleur cas, le cas le plus probable et le pire cas. Pour le pire cas, on détaille les indicateurs et les éléments déclencheurs, les conséquences humanitaires et les besoins, la localisation et le nombre exact des populations affectées, les acteurs disponibles, les contraintes et les facteurs aggravants. Et nous terminons par des hypothèses de planification.

4.1 Inondations: Analyse des scénarii pour la contingence inondation et objectifs du plan de contingence

A. Scénario du meilleur cas

Des pluies abondantes se sont abattues sur la commune de Rumonge. Suite à l'alerte donnée précocement et aux préparatifs de la population, administration et services techniques de la DPAE, il n'y a pas eu d'importants dégâts au niveau de la commune.

B. Scénario du cas le plus probable

Pendant les périodes de forte pluviométrie, les pluies torrentielles provoquent des inondations dans toutes les zones à risques de la commune Rumonge. Peu de dégâts et qui de plus sont réparables localement ont été enregistrés.

C. Scénario du pire cas

Pendant la période pluvieuse, des pluies violentes mêlées de vents violents et de grêle causent de très graves dégâts entre autres: un nombre très élevé de maisons détruites dans le centre urbain de Rumonge et particulièrement dans le quartier de Kanyenkoko, de très grandes étendues de cultures emportées, un grand nombre de décès de personnes et d'animaux, un nombre élevé de personnes sans abri, beaucoup d'infrastructures d'intérêt public détruites.

Amplitude: Toutes les zones administratives de la commune Rumonge

Localisation: Les 10 localités à risques de la commune (voir carte des risques)

Effectif de la population affectée: 30 000 personnes sont particulièrement affectées et doivent être assistées dans les meilleurs délais (dont 10 000 personnes dans la zone de Kizuka sont dépourvus d'abris).

Indicateurs	Conséquences humanitaires potentielles
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'habitations, ponts et routes détruits; • Etendue des champs de cultures inondées; • Populations déplacées; • Infrastructures scolaires détruites. 	<ul style="list-style-type: none"> • Dégâts humains (accidents); • Destruction des cultures; • Déplacements et évacuation des personnes; • Sites temporairement non accessibles et non viables; • Insécurité alimentaire; • Apparition des maladies épidémiques; • Arrêt momentané des activités scolaires et autres

Buts principaux:

- Sécurisation des lieux, des personnes et de leurs biens;
- Réduire les pertes matérielles et humaines pour les populations frappées;
- Assister les mineurs touchés par les inondations;
- Octroyer des aides d'une manière équitable et objective aux victimes;
- Aménagement des zones inondées;
- Construire des abris pour les personnes touchées par les inondations.

Hypothèses de planification (H), Contraintes (C) et Réponses (R)	
<p>H1 : Apporter des vivres et non vivres aux ménages sinistrés (±6000 ménages). C1 : Insuffisance de vivres et de non vivres dans les stocks d'urgence. R1 : Mobiliser les partenaires pour rendre disponibles les stocks en suffisance.</p> <p>H2 : Identifier les sites et construire des abris pour les sinistrés sans abris (±6000 ménages). C2 : Les sites disponibles appartiennent aux particuliers et dans les palmeraies. R2 : Il faut les localiser dans les endroits bien choisis par l'administration (ex. Tout près des villages de paix de la commune Rumonge).</p>	<p>H3 : Assister en eau potable et assainissement des sites (latrines). C3 : L'emplacement des sources d'eau est éloigné des sites identifiés et manque d'eau potable dans la commune de Rumonge. R3 : Mobiliser les partenaires pour alimenter les sites en eau potable.</p> <p>H4 : Assister les ménages sinistrés en semences. C4 : Pas de stocks de semences d'urgence dans le pays. R4 : Mobiliser les fonds et activer rapidement les mécanismes d'acquisition des semences.</p>

Acteurs clés de la réponse:

- **Acteurs principaux:** Administration et la PF-C
- **Autres acteurs:** Croix Rouge; Médecins sans Frontière; MEEATU; ACCES; ministère de la santé
- **Partenaires:** Caritas; Croix Rouge; medias; DPAE; BPS; confessions religieuses; REGIDESO; ONATEL; antenne ISTEEBU; FDN et police; justice

4.2 Choléra: Analyse des scénarii pour la contingence Epidémies/Cholera et objectifs du plan de contingence

Les épidémies de choléra sont dues à un niveau faible d'accès à l'eau potable par les populations de la commune de Rumonge dont le taux de desserte est de 67% avec un taux d'utilisation de 70%. Elles peuvent également être consécutives à des inondations dans les quartiers situés dans les zones basses le long du lac Tanganyika et qui sont à la base des destructions des installations sanitaires (latrines) déjà très rudimentaires. Les mesures à prendre pour lutter que les effets des inondations concourent également à la lutte contre les risques d'épidémies de choléra.

A. Scénario du meilleur cas

Des cas de choléra ont été constatés dans quelques localités de la commune Rumonge prenant des allures épidémiques. Toutefois, grâce à l'ardeur des autorités sanitaires combinée aux efforts de l'administration territoriale depuis la commune jusqu'à la colline et la réceptivité de la population des enseignements reçus sur l'attitude à prendre pour faire face à cette épidémie, cette dernière a été vite maîtrisée et sans faire de victimes.

B. Scénario du cas le plus probable

Des cas de choléra constatés dans la commune Rumonge prennent des allures épidémiques. Compte tenu de la mauvaise préparation de la population traduite surtout par le retard dans l'acheminement des malades vers les structures de soins et la négligence dans la pratique des règles d'hygiène, **deux cas** de décès se sont produits.

C. Scénario du pire cas

Beaucoup de cas de choléra ont été constatés dans les 13 collines à risques sur les 32 que compte la commune Rumonge. Plus **d'une centaine de cas de décès** ont été enregistrés, il y a rupture de médicaments dans tout le stock. Les services œuvrant dans cette commune sont paralysés. Absence de partenaires, insuffisance du personnel, manque de moyens de transport et surtout manque d'eau potable, problème de collaboration entre l'administration et les services de santé sur place.

Amplitude: 40 % du territoire de la commune Rumonge

Localisation: 13 collines de la Commune (voir la carte des risques)

Effectif de la population affectée: Plus de 10 000 personnes ; 500 décès sur plus de 6 000 infectées.

Indicateurs	Conséquences humanitaires potentielles
<ul style="list-style-type: none"> • Des cas confirmés de choléra; • Affluence vers les centres de soins des malades avec des symptômes de cette maladie; • Nombre de ménages touchés et restés à la maison; • Les services d'hospitalisation sont débordés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des malades et des décès; • Famine, parce que les gens ne travaillent plus mais s'occupent des malades; • Absentéisme au travail; • Rendement médiocre.

Buts principaux du plan de contingence :

- Arrêter la propagation de l'épidémie de choléra;
- Réduire le taux de morbidité et de mortalité du choléra;
- Collecter les informations et les transmettre aux décideurs nationaux;
- Réduire l'impact du choléra aux agri-éleveurs et aux pêcheurs;
- Réduire l'impact du choléra sur les habitants de la colline Rukinga, Gihwanya, Gashasha et Kanenge;
- Assurer la continuité de l'approvisionnement en eau potable;
- Alléger la souffrance des personnes souffrant du choléra.

Hypothèses de planification(H), Contraintes (C) et Réponses (R)	
<p>H1 : Enterrement des morts C1 : Morgue est de petite taille R1 : Enterrement rapide</p> <p>H2 : Infrastructures, médicaments et consommables médicaux et non-médicaux insuffisants; C2 : Manque de fonds. R2 : Achat des sheetings et aménagement des salles provisoires d'hospitalisation; Former une équipe d'intervention d'urgence; Mise en place des équipes cliniques mobiles</p>	<p>H3 : Approvisionnement du stock C3 : Insuffisance de fonds et des véhicules R3 : Consulter les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) pour une aide d'urgence et réquisition d'urgence des véhicules utilisés dans les autres services de l'Etat et même des particuliers</p>

Acteurs-clés de la réponse :

- **Acteurs principaux:** Gouvernement (représentants des différents ministères: ministère de la santé publique et de la lutte contre le SIDA (MSPLS), ministère de la solidarité nationale, ministère de l'intérieur et de la formation patriotique, ministère de la sécurité publique, ministère de l'énergie et mines, REGIDESO, populations non affectée, PF-C)
- **Partenaires :** Différentes ONGs : CADI, CORDAID, CRB; MSF (Médecins sans Frontières).

4.3 Ravinements: Analyse des scénarii pour la contingence Ravinements et buts principaux de plan de contingence

A. Scénario du meilleur cas

Les pluies torrentielles ont été observées dans la zone Rumonge. Suite à l'alerte donnée précocement et aux préparatifs de la population, il n'y a pas eu de dégâts.

B. Scénario du cas le plus probable

Les pluies qui sont tombées dans la zone Rumonge plus précisément dans les quartiers de Nkayamba, Teba, Nyarubi, Gihwanya et Mugomere ont provoqué de fortes érosions et un creusement de ravins de quelques 50 cm de profondeur. Il n'y a pas eu beaucoup de dégâts matériels.

C. Scénario du pire cas

De fortes pluies mêlées de vents violents sont tombées dans la ville de Rumonge plus précisément dans les quartiers de Nkayamba, Teba, Nyarubi, Gihwanyade Mugomere et ces dernières ont causé des creusements de ravins de plus de 2m de profondeur s'étendant sur une longueur de 500m et d'une largeur de ±6m. Ce ravinement a causé d'énormes dégâts à savoir :

- 30% des maisons se trouvant dans ces localités ont été emportées et détruites
- Plus de 20 personnes se trouvant dans ces maisons sont mortes et d'autres ont été portées disparues
- Plus de 50 personnes ont été gravement blessées
- Plus de 1000 personnes sans abri

Amplitude: 20 % de la ville de Rumonge

Localisation: 5 quartiers de la ville Rumonge: Nkayamba, Teba, Nyarubi, Gihwanya et Mugomere (voir la carte des risques)

Effectif de la population affectée: 1000 personnes sont particulièrement affectées et doivent être assistées dans les meilleurs délais et sont dépourvues d'abris.

Indicateurs	Conséquences humanitaires potentielles
<ul style="list-style-type: none"> • Creusement de plus de 2m de profondeur • Plus de 20 morts • Plus de 50 personnes gravement blessées • Plus de 1000 personnes sans abri 	<ul style="list-style-type: none"> • Dégâts humains • Cultures endommagées • Déplacements des ménages • Quartiers temporairement non accessibles et non viables • Faim • Apparition des maladies • Suspension temporaire des activités scolaires

Buts principaux :

- Réduire l'impact du ravinement sur la population des quartiers affectés;
- Réduire les pertes matérielles et humaines;
- Assister les personnes frappées par le ravinement;
- Collecte des informations en rapport avec les victimes du ravinement;
- Installer les victimes dans les abris;
- Coordonner les activités des intervenants dans les secours des victimes du ravinement.

Hypothèses de planification (H), Contraintes (C) et Réponse (R)	
<p>H1 : Identifier les sites et construire des abris pour les sinistrés sans abris (±200 ménages)</p> <p>C1 : Les sites disponibles appartiennent aux particuliers</p> <p>R1 : Il faut louer ou acheter les sites</p>	<p>H3 : Assister en eau et assainissement des sites (latrines)</p> <p>C3 : Manque de source d'eau potable.</p> <p>R3 : Mobiliser les partenaires pour alimenter les sites en eau potable.</p>
<p>H2 : Apporter des vivres et matériels aux ménages sinistrés (±200 ménages)</p> <p>C2 : Insuffisance de vivres et de matériels dans les stocks d'urgence</p> <p>R2 : Mobiliser les partenaires pour rendre disponible les stocks en suffisance</p>	<p>H4 : Assister les ménages sinistrés par la construction des abris</p> <p>C4 : Pas de fonds pour la construction de ces abris.</p> <p>R4 : Mobiliser les fonds et activer rapidement les mécanismes d'acquisition des abris.</p>

Acteurs-clés de la réponse ;

- **Acteurs principaux :** Gouvernement (MEEATU; MSPLS; MSP; CDFC)
- **Partenaires :** OIM; Croix Rouge; medias; BPS; administrations; confessions religieuses; REGIDESO; ONATEL; MSF ; antenne du plan et ISTEERU;

PARTIE II

5 PLAN GLOBAL DE COMMUNICATION DES ALERTES PRECOCES

L'alerte précoce est la prévision de l'opportunité et d'information effective, à travers les institutions identifiées pour permettre aux individus exposés à un aléa à entreprendre des actions pour faire face ou réduire leur risque et se préparer pour une réponse effective.

Un système d'alerte précoce est en voie d'être mis en place. Il s'agit d'un ensemble de capacités nécessaires pour produire et diffuser en temps opportun et utile des messages d'alerte permettant à des individus, des communautés et des organisations menacées par un danger, de se préparer et d'agir de façon appropriée en temps utile pour réduire le risque de dommages ou de pertes.

La communication des alertes a comme point de départ l'IGEBU, puis passe par la PF-N, la PF-P pour atteindre la PF-C.

L'IGEBU a pour responsabilité de surveiller en permanence les conditions météorologiques, identifier les risques d'événements climatiques extrêmes et émettre l'alerte à la PN-C.

La PF-N analyse les messages reçus de l'IGEBU et prend la décision de transmettre des alertes précoces à tous les acteurs dans la réduction des risques de catastrophes et particulièrement aux PF-P.

Les PF-P transmettent à leur tour le message d'alerte précoce aux PF-Cs qui ont la responsabilité de diffuser les alertes précoces aux populations menacées et de gestion des contingences.

Le diagramme de la chaîne de communication des AP au niveau national se trouve en Annexe

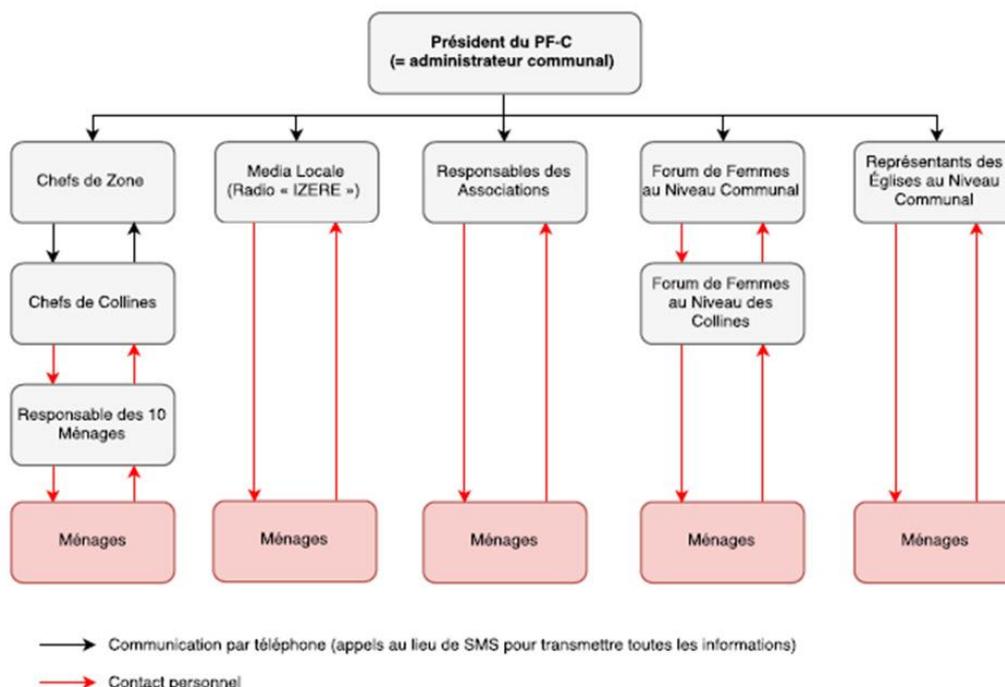
5.1 Chaîne de communication des alertes précoces au niveau communal

Le tableau ci-dessous montre les acteurs clés pour la diffusion des alertes et la gestion des catastrophes en commune Rumonge. La figure 3 représente l'organigramme de communication des alertes au niveau des communautés locales

Tableau 3: Acteurs clés pour la diffusion des alertes précoces et la gestion des catastrophes en commune de Rumonge

Niveau communal	PF-C	Président de la PF-C : Administrateur communal secrétaire : Représentant communal de la Croix Rouge
	Services publics déconcentrés	Agronome Communal, technicien de promotion de la santé (TPS), Antenne communale de l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement (OBPE), Agence Burundaise de Presse (ABP), Centre de Développement Familiale et Communautaire (CDFC)
	Média locaux	Radio Maria, Radio IZERE
	ONG/ Associations	Forum des femmes, Associations des Scouts (Jeunes)
Niveau des Zones	Autorité locale	Chef de Zone La commune de Rumonge comprend 6 zones administratives et qui sont: Buruhukiro, Gatete, Kigwena, Kizuka, Minago et Rumonge
	Multiplicateurs non-gouvernementaux	Eglises (catholique, protestante, adventiste, musulmane)
Base opérationnelle	Autorité administrative locale	Conseil de colline présidé par le chef de colline (composé de 5 élus locaux)
	Société civile (ONG/associations)	Comité collinaire de la Croix Rouge
		Forum des femmes (il existe 15 représentantes par colline)
		Associations des scouts (Jeunes)
		Associations féminines (Association pour le Développement du Monde Rurale (ADMR), ...

Figure 3: Organigramme de communication des alertes au niveau des communautés locales



Dans le cas d'une contingence, la PF-C reçoit des alertes précoces (AP) à travers la chaîne de communication entre l'IGEBU, la PF-N et la PF-P. La PF-C a la responsabilité de s'assurer que les AP soient diffusées jusqu'au niveau des ménages. Dans le cadre du PC, des canaux de communication entre la PF-C et les ménages, en cas des catastrophes, doivent être mis en place. L'organigramme indique les voies de communication des alertes précoces entre la PF-C et les ménages (voir la figure 3). Au niveau de la PF-C, son président – qui est l'administrateur communal – est le responsable pour assurer que les informations sur les AP sont transmises de la plate-forme aux acteurs clés comme décrit ci-dessous.

Un total de cinq trajets de communication parallèles est proposé. Premièrement, les AP sont communiquées de la PF-C à travers le chef de zone au chef de colline, et de là aux responsables des 10 ménages qui passe l'information de l'alerte précoce aux ménages pour lesquels ils sont responsables. Deuxièmement, les AP sont diffusées par les media locaux qui doivent être informés également par la PF-C. Puis, un des trajets est orienté vers les responsables d'organisations de la société civile. Ces derniers transmettent l'information sur les AP à travers leur structure de communication, du niveau communal aux ménages. Le quatrième trajet correspond au Forum des Femmes au niveau communal et ensuite au niveau des collines. Finalement, l'information sur les AP est diffusée parmi les représentants des églises au niveau communal qui font alors des annonces à leurs fidèles lors des services religieux journaliers/hebdomadaires.

La communication peut se faire de deux manières différentes: d'une part, elle peut avoir lieu par voie téléphonique. On notera cependant, qu'il faut dans ce cas avoir recours à des appels vocaux et non des SMS, afin de tenir compte du taux élevé d'analphabétisme au sein des groupes cibles mais également pour assurer une meilleure transmission de l'information. D'autre part, dans les niveaux communaux de la chaîne de communication, les contacts directs entre les ménages et les plates-formes seront préférés.

6 PLAN GLOBAL DE COORDINATION

Au niveau communal

La PF-C est composée de membres nommés par le Gouverneur de la Province sur proposition de l'Administrateur Communal. Ils sont choisis pour leur moralité, leur intégrité et leur compétence et proviennent des services des ministères techniquement concernés par la prévention des risques et la gestion des catastrophes et d'autres membres provenant du secteur privé, de la société civile, des agences onusiennes, des ONG locales et internationales et des confessions religieuses.

Elle est organisée en commissions thématiques composées d'un nombre variable de membres fixé par le bureau en fonction de l'appréciation des expertises et du volume des missions de la commission. Généralement les commissions thématiques couvrent les domaines suivants : (1) Santé, nutrition et sécurité alimentaire ; (2) Education, communication et information ; (3) Secours et sauvetage ; (4) Logistique et infrastructure ; (5) Suivi et évaluation des risques de catastrophes ; (6) Eau, hygiène et Assainissement.

Les commissions thématiques font des propositions de décision à la PF-C qui a le pouvoir de les adopter, les amender ou de demander un complément d'analyse et de recherche.

En définitive, en cas de risques de catastrophes, l'administrateur coordonne les activités des commissions thématiques, qui dans leurs interventions, travaillent en étroite collaboration avec les autorités administratives locales (chefs de zones et chefs de collines).

7 PLAN GLOBAL DE LA CONTINGENCE

7.1 Grandes lignes de réponse envisagées

- Activer le Plan d'Organisation de la Réponse de Sécurité Civile (Plan ORSEC): les mécanismes d'alerte précoce, les cadres et mécanismes de gestion internes établis au niveau provincial pour faire face aux urgences;
- Mener une évaluation rapide de la situation, des besoins et du degré d'organisation et de cohésion sociale des populations affectées par tous les acteurs en vue de déterminer l'action humanitaire en faveur des enfants, des femmes et des autres catégories plus vulnérables;
- Assister les victimes pour satisfaire les besoins vitaux;
- Installer les sinistrés dans les sites d'accueil;
- Protéger les sites d'accueil et promouvoir les conditions d'hygiènes et d'assainissement;
- Assurer l'intégration effective de tous les éléments du DMU-SSR dans les interventions d'urgence;
- Aménager les espaces récréatifs pour l'éveil, la stimulation et le développement de l'enfant ainsi l'adoption des mécanismes qui permettent la poursuite de la scolarisation des enfants affectés;
- Mobiliser auprès des partenaires des ressources opérationnelles pour les distributions des vivres et non vivres et l'appui matériels aux structures de santé par la fourniture des médicaments consommables et matériels médicaux et chirurgicaux, y compris les kits DMU-SSR;
- Promouvoir la restauration de la confiance entre les parties prenantes en conflits à travers les dialogues et la concertation;
- Assurer la réhabilitation, la reconstruction et la réinsertion des populations sinistrées

7.2 Grandes lignes de préparation pour la mise en œuvre du PC envisagées

Les grandes lignes de préparation pour la mise en œuvre du PC portent **notamment** sur: (i) l'information et la sensibilisation de la population sur le comportement à adopter en cas d'urgence; (ii) la conduite d'un exercice de simulation d'un cas de contingence et l'application de PC; (iii) la mise en place des moyens nécessaires pour faire face aux situations d'urgence; l'actualisation fréquente du PC.

7.2.1 Mesures clés de préparation

Les mesures clés de préparation visent notamment à susciter une prise de conscience chez les populations de l'importance de prendre en compte les risques de catastrophes dans tous les processus de développement. Il s'agit entre autres des mesures suivantes:

- Simulation d'un cas de contingence et l'application de PC (chaque année): Organiser chaque année un exercice de simulation de cas de contingence et d'application de PC pour tester les capacités de réponse des acteurs et partenaires
- Actualiser régulièrement le PC et mobiliser les ressources (financières et matérielles) estimées nécessaires pour une réponse efficace en cas d'urgence
- (la responsable: **PF-C avec les acteurs clés**)

- Information de la population (quoi faire dans le cas d'urgence) (la responsable: **PF-C avec les multiplicateurs**)
- Mise en place des moyens nécessaires pour faire face à la situation d'urgence (financiers, matériels)
- Former et sensibiliser les populations à l'hygiène et assainissement domestique
- Renforcer les capacités des communautés locales pour qu'elles sachent quel comportement adopter en cas d'urgence. Cette action relève de la responsabilité de la PF-C avec l'appui des multiplicateurs locaux.
- Mobiliser toute la population des collines pour qu'elle s'implique dans la lutte anti érosive et l'augmentation du couvert végétal afin de freiner la vitesse des eaux de ruissellement et par conséquent le ravinement et les inondations dans les zones basses.

7.2.2 Mesures de préparation additionnelles

- Renforcer les mécanismes d'alerte précoce par type de risques potentiels identifiés et des mécanismes de coordination à travers l'appui de la PF-C et mettre en place les organes du plan ORSEC;
- Aménager les sites d'accueil et constituer les stocks de réserves en vivres, non vivres et des produits de santé
- Assurer la disponibilité des moyens logistiques, financiers et techniques nécessaires pour la gestion des urgences;
- Evaluer et renforcer les capacités de tous les acteurs à travers les formations, appui en ressources humaines, matérielles et financières;
- Mettre en place des outils d'information, éducation et communication pouvant servir dans mobilisation de la population pour la promotion de la résolution pacifique des conflits.

	intervenants	Administrateur Communal et Président de la PF-C													
A1	<p>Évaluation rapide :</p> <p>(a) <u>Identifier des zones (ou ménages) affectés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Quelles zones sont touchées (quelles collines), - Combien de personnes ou ménages sont affectés et quelle est la situation de victimes. <p>(b) <u>Implications pour les mesures de réponse :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Quelles zones et/ou quels ménages faut-il évacuer ? 	<p>PF-C/ Commission « Secours et sauvetage »</p> <p>██████████</p> <p>██████</p> <p>██████████</p>	<p>Croix Rouge (→ Identification des ménages affectés et de leurs besoins d'urgence)</p> <p>████████████████████</p> <p>██████</p> <p>██████████</p> <p>Urbanisme (→ identification des zones inondées) :</p> <p>████████████████████</p> <p>██████████</p>	x											
A2	<p>Evaluation rapide des</p> <ul style="list-style-type: none"> - bâtiments spéciaux (hôpitaux, station police, etc.) affectés, - routes affectées. <p>(= Est-ce qu'il y a des infrastructures affectées et dont le fonctionnement est nécessaire pour</p>	<p>PF-C /Commission « Logistique, infrastructures et protection »</p> <p>████████████████████</p> <p>██████████</p>	<p>Urbanisme(évaluation du fonctionnement des infrastructures clés pour répondre aux urgences)</p> <p>████████████████████</p> <p>██████████</p> <p>MSPLS;</p>	x											

	répondre effectivement au risque de contingence)		MSP												
A3	Mobilisation des aides	PF-C/ Commissions « Sécurité alimentaire » et « Santé » _____ _____ _____	CRB : _____ _____ _____ CDFC : _____ _____ Congrégations religieuses	x	x	x	x	x	x						
A4	Identifier des sites d'accueil convenable	PF-C / Commission »Abri, protection et sécurité » _____ _____ _____	MEEATU/Urbanisme _____ _____ OBPE : _____ _____	x											

C2	Contrôle: S'assurer que les aides sont distribuées équitablement	Administration communale/ Conseiller Socio-culturel	ISTEEBU (transmission des rapports) : ██████████ ████████	x	x	x	x	x	x						
C3	Protection contre les abus et les violences <ul style="list-style-type: none"> • aider des enfants séparés de leurs familles • apporter soutien psychologique • installer des espaces amis des enfants • informer la population 	CDFC ██████████ ████████	Radio Izere : ██████████ ████████ Forum des femmes : ██████████ ████████ Confessions religieuses	x	x	x	x	x							
D0	Installer les sinistrés dans les sites d'accueil et protéger les sites d'accueil	PF-C –Commission « Abri, protection et sécurité »	Ministère en charge de la solidarité CRB : ██████████ ████████ ████████	x	x	x	x	*	*	*	*				
D1	Assister des ménages affectés (<1.000)	PF-C/ Commission	MSPLS MSF	x	x	x	x								

	(assistance médicale)	<p>« Santé »</p> <p>██████████</p> <p>██████</p> <p>██████</p>	<p>CRB</p> <p>██████████</p> <p>████</p> <p>██████████</p>												
D2	Assister des ménages affectés (construction des abris)	<p>PF-C/ Commission « Abri, protection et sécurité »</p>	<p>OBPE (→disponibiliser les perches) :</p> <p>██████████</p> <p>██████████</p> <p>DPAE (→ Disponibilité les perches, le bois de chauffe, les sites et le matériel d'abattage ; mobiliser les camions de transport)</p> <p>CBR :</p> <p>██████████</p> <p>████</p> <p>██████████</p>	x	x										

D3	Assister des ménages affectés (aliments et eau portable, vêtements et produit d'hygiène)	<p>PF-C/ Commission » Sécurité alimentaire »</p> <p>██████████</p> <p>██████████</p> <p>Commission « Eau, Hygiène & Assainissement »</p> <p>██████████ ██████████</p> <p>██████████</p>	<p>CRB :</p> <p>████████████████████</p> <p>██████████</p> <p>██████████</p> <p>RCE Rumonge (→gestion de l'eau potable en milieu rural)</p> <p>████████████████████</p> <p>██████████</p> <p>REGIDESO (→gestion de l'eau potable dans le périmètre urbain)</p> <p>PAM</p>	X	X	X	X	X	X	X	(x)	(x)	(x)		
D4	Assister des ménages à revenir dans les zones qui ont été inondées (transport, aide financière – si possible ou nécessaire, etc.)	<p>Administration communale/ Conseiller Socio-culturel</p>	<p>Ministère en charge de la Solidarité</p>			?	?	?	?	?	?	?	?		
E1	<p>Résistance à l'eau et aux dangers</p> <ul style="list-style-type: none"> (inspections et sécurisations des barrages et des mesures de défense du 	<p>PF-C/Commission « Logistique, Infrastructure et Protection »</p>	<p>Urbanisme :</p> <p>████████████████████</p> <p>██████████</p>	X	X	X	X								

	barrage (par exemple sacs de sable) - Canalisation des eaux stagnantes des zones inondées	██████████ ██████████		x	x	x	x								
E2	Identifier les dommages matériels	PF-C/Commission « Logistique, Infrastructure et Protection » ██████████ ██████████ ██████████	CDFC : ██████████ ██████████		x	x	x	x	x	x					
F	Evaluation et réflexion sur la mission. Incorporation des « <i>lessons learned</i> » dans la planification de PC	PF-C/ Toutes les commissions	Tous les intervenants dans la gestion de la catastrophe											x	x

8.2 Taches à mener dans le cas d'épidémies de choléra

8.2.1 EPIDÉMIE DE CHOLÉRA - Actions de préparation avant le cas de contingence

- Alerte de la population de la survenue des événements météorologiques extrêmes (pluies diluviennes) par la chaîne de communication à travers les autorités locales, les médias locaux, les leaders religieux et ceux de la société civile
- Exercice de simulation
- Sensibilisation, la formation, la sécurisation de l'alimentation hygiénique
- Surveillance active (en particulier dans les règlements informels)

- Identification des zones à risque et les points chauds à base démographiques, épidémiologiques, des données géographiques et des données sur les épidémies précédentes de choléra
- Mesures dans les lieux publics: promouvoir la construction de latrines dans les lieux publics (marchés, bars et restaurants, etc.=
- Travailler en étroite collaboration avec les organismes locaux de santé pour établir des normes
- Évaluation des effets d'apprentissage

Les taches suivantes seront menées en considération de besoins identifiés (→ activité A2 et A3)										
B1	Secourir autant de personnes qui sont dans le besoins (évacuation de personnes)	Police (Protection civile) : ████████████████████ ████████████████████	CRB : ████████████████████ ████████████████████ MSF	x	x					
C1	Collecter et distribuer les aides - Distribution des fournitures d'urgence de chlore - Assurer l'eau potable chlorée en quantité suffisante - Fourniture de soins médicaux et des latrines temporaires	PF-C / Commissions « Santé » ████████████████████ ████████████████████ « Eau , Hygiène et Assainissement » ████████████████████ ████████████████████ ████████████████████	CRB : ████████████████████ ████████████████████ RCE Rumonge (→gestion de l'eau potable en milieu rural) ████████████████████ ████████████████████ REGIDESO (→gestion de l'eau potable dans le périmètre urbain) ████████████████████ ████████████████████	x	x	x	x	x	x	
C2	Contrôle : S'assurer que les aides sont distribuées équitablement	PF-C/Commission « Santé » ████████████████████ ████████████████████	ISTEEBU (transmission des rapports) : ████████████████████ ████████████████████	x	x	x	x	x	x	x

			<p>Radio Izere,</p> <p>██████████</p> <p>██████████</p> <p>CRB:</p> <p>████████████████████</p> <p>██████████</p> <p>ProtectionCivile</p> <p>████████████████████</p> <p>██████████</p>															
D0	Sensibilisation de la population sur l'épidémie (Pêcheurs, Agri-Eleveurs, habitants des collines Rukinga, Gihwanya, Gashasha et Kanenge)	<p>PF-C/ Commission « Santé »</p> <p>████████████████████</p> <p>██████████</p>	<p>Représentants de la DPAE au niveau communal</p> <p>████████████████████</p> <p>██████████</p> <p>ASSOCIATIONS :</p> <p>-ADMR</p> <p>████████████████████</p> <p>██████████</p> <p>- APROPABU :</p> <p>████████████████████</p> <p>██████████</p>	X	X	X	X	*	*	*	*							

			<p>SANTE</p> <p>██████████</p> <p>██████████</p> <p>Radio IZERE :</p> <p>██████████</p> <p>██████████</p>												
D1a	<p>Assister des ménages affectés:</p> <ul style="list-style-type: none"> - assistance médicale; - accueillir et enregistrer les malades 	<p>Services hospitaliers d'accueil et d'enregistrement dans les structures de soins</p> <p>██████████</p> <p>██████████</p> <p>CRB :</p> <p>████████████████████</p> <p>██████████</p> <p>MSF</p>	<p>SANTE :</p> <p>██████████</p> <p>██████████</p> <p>CRB :</p> <p>████████████████████</p> <p>██████████</p> <p>MSF</p>	x	x	x	x								
D1b	<p>Assister des ménages affectés; aménagement/construction des CTC ou UTC</p>	<p>PF-C: Représentant du District Sanitaire</p> <p>██████████████████</p> <p>██████████</p>	<p>Urbanisme :</p> <p>██████████████████</p> <p>██████████</p> <p>OBPE :</p> <p>██████████████████</p> <p>██████████</p>	x	x	x	x								

			<p>CRB :</p> <p>████████████████████</p> <p>████████</p> <p>MSF</p>															
D2	Assister des ménages affectés - Désinfection systématique des ménages	Services hospitaliers d'accueil et d'enregistrement dans les structures de soins	<p>CRB :</p> <p>████████████████████</p> <p>████████</p>	x	x													
D3	Assister des ménages affectés: <u>aliments et eau potable</u> , vêtements et produit d'hygiène	PF-C/ Commission « Secours et sauvetage » ████████████████████ ████████	<p>RCE (→ gestion de l'eau potable en milieu rural)</p> <p>████████████████████</p> <p>████████</p> <p>REGIDESO (offre matérielle additionnelle pour l'alimentation en eau potable en milieu urbain)</p> <p>████████████████████</p> <p>████████</p> <p>CRB :</p> <p>████████████████████</p> <p>████████</p>	x	x	x	x	x	x	x	(x)	(x)	(x)					

<p>A1</p>	<p>Évaluation rapide:</p> <p>(c) <u>Identifier des zones (ou ménages) affectés</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quelles zones sont touchées ? - Combien de personnes ou ménages sont affectés et quelle est la situation de victimes ? <p>(d) <u>Implications pour les mesures de réponse</u>:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quelles zones et/ou quels ménages faut-il évacuer? 	<p>PF-C/ Commission « Secours et sauvetage »</p> <p>████████████████████</p> <p>██████████</p>	<p>Police de Protection Civile :</p> <p>████████████████████</p> <p>██████████</p> <p>Urbanisme (→ identification des zones affectées) :</p> <p>████████████████████</p> <p>██████████</p>	<p>x</p>	<p>x</p>									
<p>A2</p>	<p>Evaluation rapide des</p> <ul style="list-style-type: none"> - bâtiments spéciaux (hôpitaux, station police, etc.) affectés, - routes affectées. <p>(= Est-ce qu'il y a d'infrastructure affecté le fonctionnement de laquelle est nécessaire pour répondre effectivement au risque de contingence?)</p>	<p>PF-C/ Commission « Secours et sauvetage »</p> <p>████████████████████</p> <p>██████████</p>	<p>Urbanisme (→ évaluation rapide des infrastructures affectées)</p> <p>████████████████████</p> <p>██████████</p>	<p>x</p>										
<p>A3</p>	<p>Mobilisation des aides</p>	<p>Administration communale de Rumonge / Conseiller Socio-culturel</p>	<p>CDFC :</p> <p>████████████████████</p> <p>██████████</p>	<p>x</p>	<p>x</p>	<p>x</p>	<p>x</p>	<p>x</p>	<p>x</p>					

D0	Installer les sinistrés dans les sites d'accueil et protéger les sites d'accueil	PF-C/ Commission « Abri, protection et sécurité » 	MEEATU/Urbanisme CRB 	x	x	x	x	*	*	*	*				
D1	Assister des ménages frappés par le ravinement (<200) (assistance médicale)	PFC/ Commission « Santé » 	MSPLS MSF CRB : 	x	x	x	x								
D2	Assister des ménages affectés (construction des abris)	PF-C/ Commission « Abri, protection et sécurité » 	OBPE (→disponibilis les perches) : CRB : Représentants de la DPAE au	x	x										

D4	Accueillir et enregistrer les blessés	Services hospitaliers d'accueil et d'enregistrement dans les structures de soins	SANTE:  CRB :  MSF	x	x	x	x								
D5	Assister des ménages à revenir dans les zones qui ont été affectée (transport, aide financière – si possible ou nécessaire, etc.)	Administration communale/ Conseiller socio-culturel	Ministère en charge de la solidarité (CDFC) Protection Civile					x	x	x	x	x	x	x	
D6	Informers la population de la situation de ravinement	PF-C –S/C en charge de la communication	Urbanisme:  CRB:  Confessions religieuses	x	x	x	x	x	x						

<p>E1</p>	<p>Résistance au ravinement et aux dangers</p> <ul style="list-style-type: none"> - inspections et sécurisations des barrages et des mesures de défense du barrage - Aménager les bassins versant et stabiliser les berges et rivières 	<p>Urbanisme</p>	<p>URBANISME :</p> <p>████████████████████</p> <p>██████████</p> <p>OBPE (→Aménager les bassins versant et stabiliser les berges et rivières)</p> <p>████████████████████</p> <p>██████████</p>	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>								<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>			
<p>F</p>	<p>Evaluation et réflexion sur la mission. Incorporation des « <i>lessons learned</i> » dans la planification de PC</p>	<p>PF-C/ Toutes les commissions</p>	<p>Tous les intervenants dans la gestion de la catastrophe</p>											<p>X</p>	<p>X</p>

9 PLAN BUDGETAIRE: CAPACITIES ET BESOINS

9.1 Besoins principaux

Tableau 7: Besoins pour faire face aux contingences

Inondations	Epidémies de choléra	Ravinements
<ul style="list-style-type: none"> • Sites d'installation viables avec accès à l'eau et à assainissement • Transport et soins des blessés; • Vivres, médicaments, • Abris (sheetings, perches, etc.); • Semences pour la saison suivante • Combustibles • Véhicules pour le transport des cadavres • Sécurité • Personnel soignant suffisant 	<ul style="list-style-type: none"> • Approvisionnement en médicaments, en eau potable • Disponibilisation du personnel soignant en nombre suffisant et expérimenté; • Disponibilisation du matériel de pulvérisation intra domiciliaire au créoline et/ou le chlore; • Approvisionnement des désinfectants • Formation et mise en place des pulvérisateurs; • Garde-malades • Sensibilisation de la population aux règles d'hygiène. 	<ul style="list-style-type: none"> • Sites d'installation viables avec accès à l'eau potable et assainissement • Moyen de transport et évacuation des blessés • Vivres, médicaments • Kit DMU /SSR • Abris (sheetings, perches, etc.) • Combustibles • Véhicules pour le transport des cadavres • Sécurité • Personnel soignant suffisant

9.2 Ressources disponibles des institutions au niveau communal pour la mise en œuvre du plan de contingence

Tableau 8: Ressources disponibles des institutions au niveau communal pour la mise en œuvre du plan de contingence

Institution	Fonctionne/ Responsabilité	Ressources		
		Humaines	Matérielles	Financières
PF-C	Identifier les besoins urgents dans le domaine de la réduction des risques de catastrophes; Mobiliser les ressources nécessaires pour répondre efficacement aux risques de catastrophes	22 personnes	0	1 000 000
Administration communale	Mobiliser l'administration à tous les niveaux Informar la population sur les situations d'urgence Coordonner les activités des intervenants dans les secours des victimes	3 personnes de l'administration communale 6 chefs de zones 32 chefs collinaires	2 véhicules 5 motos	500 000
Croix Rouge	Secourir les victimes Désinfection systématique des ménages Construire des abris temporaires	582 secouristes	1véhicule + 7 motos -5kg de désinfectants -1brancard	-
Service de Police	Secourir autant de personnes qui sont dans le besoin	30	1 camion anti-incendie	-

Santé	Mobilisation sociale (Provinciale, communale et collinaire) Prise en charge des soins aux malades	TPS, ASC, 74 membres du personnel soignant	1 ambulance 1 camionnette simple cabine 2 motos pour la supervision 1 centre de traitement de choléra + équipement	-
Protection sociale (OIDEB, CDFC)	Sensibiliser sur les épidémies	20	1 moto	-
Urbanisme	Assainissement des sites d'installation des abris temporaires	Personnel de l'Antenne de l'Urbanisme	1 Théodolite et ses accessoires	-
REGIDESO	Gestion de l'eau potable et de l'électricité en milieu urbain	1 Chef de centre Rumonge, 1 technicien et 2 manœuvres 8 Sentinelles	1 véhicule non en bon état	-
RCE	Gestion de l'eau potable en milieu rural	4 agents de bureau 5 fontainiers communaux Comité de gestion des points d'eau	5 vélos pour fontainiers	40 000 000 pour l'entretien des réseaux d'adduction d'eau potables et sources aménagées
OBPE	Contribution à la construction de Centre de traitement du choléra (CTC) et des abris pour les populations affectées par les catastrophes	9 gardes forestiers	2 motos	-
ISTEEBU	Identifier les populations affectées par les catastrophes	Personnel du bureau provincial de l'ISTEEBU	1 moto	-

DPAE	Mobilisation sociale des agri-éleveurs Construction des abris	1 agronome communal 25 moniteurs agricoles 6 assistants agricoles 1 vétérinaire communal 6 assistants vétérinaires de zones	1 moto	-
-------------	------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------	---

9.3 Estimation de besoins humains et matériels additionnels et les implications financières au niveau communale à Rumonge

Tableau 9: Estimation de besoins humains et matériels additionnels et les implications financières au niveau communal à Rumonge

Institution	Ressources		
	Humaines	Matérielles	Financières
PF-C			
Administration communale	0	1 véhicule 30 pelles 30 houes 20 pics	45 000 000
Police de Protection Civile	20	2 véhicules + 1000 litres de carburant 10 brancards 2 motopompes	PM
Croix Rouge	2638 secouristes	2 véhicules - 50kg de désinfectant - 5 brancards	-
Service de Police	20	2 véhicules	PM
Santé		2Véhicules 2 motos BPS, BDS,	50 000 000
Protection sociale	30	3 véhicules, 2 motos	PM
Urbanisme		1 véhicule Imperméables Bottes	PM

REGIDESO	15 journaliers	1 véhicule; une moto	PM
RCE		6 motos	
OBPE	15	Véhicules pour le transport des perches 1 tronçonneuse 10 haches. 10 machettes	PM
DBAE	50	4 véhicules 6 lance-voix 1 tronçonneuse 20 haches 20 machettes 20 scies	PM
CDFC		1 moto 32 vélos pour les leaders femmes	10 000 000

Commentaires sur le tableau 9

- Les besoins matériels identifiés notamment les véhicules pourraient être acquis en location en cas de catastrophes
- Certains matériels pourront être acquis dans le cadre du projet GIZ/ACCES
- Le secteur privé pourrait également contribuer à fournir des ressources matérielles et financières en cas de catastrophes

9.4 Stratégie de mobilisation des ressources additionnelles

Si un cas d'urgence national a été déclaré, le PC du niveau national doit être appliqué. Néanmoins, dans le cas de contingence moins graves, comme décrite, entre autres, dans ce PC, la PF-C est la responsable pour la coordination de la mobilisation des ressources additionnelles avec le soutien de PF-P et PF-N.

Les ressources peuvent être mobilisées en provenance de différentes sources :

- Les fonds des projets d'appui au Système de Prévention de Risques et Gestion des Catastrophes, ceux des ONG intervenant dans la commune, les bailleurs de fonds;
- Du trésor public, à partir des fonds du gouvernement burundais dans le cadre de renforcement des structures locales, les ministères comme le ministère de la solidarité publique, le MSPLS ;
- Des acteurs civils au niveau de la commune qui sont bien inventoriés au niveau de la commune et conviés dans des réunions de mobilisation de fonds organisées par la PF-C
- Les ressources humaines : tous les acteurs
- Autres

Il convient de noter que la mobilisation des fonds est un grand défi. Tant au niveau national qu'au niveau communal, les ressources de financement du PC ne sont pas structurées ni prédéfinies. Quelques modestes financements sont octroyés pour les secours d'urgence. La commune de Rumonge a prévu dans son budget 2017 un montant de 500 000 FBU pour les secours d'urgence, ce qui est insignifiant face aux urgences pouvant survenir au niveau de la Commune. Le budget de fonctionnement de la PF-C qui apparaît pour la première fois dans le budget communal n'est que de 1 000 000 de FBU.

Il revient donc à la coordination du comité chargé de la préparation et de la réponse aux catastrophes de se maintenir en contact avec les différentes institutions locales, départementales et nationales en vue de présenter sa réquisition en temps opportun pour trouver l'appui nécessaire.

10 CONCLUSION

La commune de Rumonge fait face à des risques majeurs de catastrophes liés aux épidémies de choléra, aux inondations et aux ravinements. Ces risques sont consécutifs au faible taux de desserte en eau potable, au faible niveau d'infrastructures d'assainissement dans la ville de Rumonge et à un taux élevé de dégradation des bassins versants des nombreuses rivières qui traversent la commune de Rumonge.

Elle vient de se doter d'un PC qui montre les activités à mener en réponse aux catastrophes, les responsables et les partenaires ainsi le calendrier d'intervention. Ce plan a le mérite de montrer également comment il faudra communiquer les alertes précoces en cas d'urgence, les ressources humaines, matérielles et financières disponibles et celles à mobiliser. Il ne doit pas rester la propriété de l'administration communale mais devra être partagé avec tous les acteurs et partenaires pouvant intervenir dans la gestion des catastrophes en commune Rumonge.

Cependant, la commune de Rumonge dispose de peu de ressources financières pour les activités de secours. C'est pour cela la mise en œuvre de ce PC en cas de catastrophe nécessite, de la part de l'administration communale, un grand effort de mobilisation des moyens matériels et financiers auprès des institutions locales, départementales et nationales et des PTF intervenant dans la gestion des catastrophes.

ANNEXES

Annexe 1 – Liste des groupes sectoriels

- Secteur Abri, protection et sécurité : Police et armée, CRD, CDFC, OIDEB, Justice, Forum des femmes

Nom et Prénom	Institution représentée	Adresse (téléphone & e-mail)
1. OPP2 [REDACTED]	PSI/Rumonge	[REDACTED] [REDACTED]
2. OPP2 [REDACTED]	P.J./Rumonge	[REDACTED] [REDACTED]
3. [REDACTED]	CDFC/Rumonge	[REDACTED] [REDACTED]
4. [REDACTED]	T.R./Rumonge	[REDACTED]
5. [REDACTED]		
6. [REDACTED]	Croix-Rouge/Rumonge	[REDACTED] [REDACTED]
7. [REDACTED]	OIDEB	[REDACTED]

- Secteur climat et environnement : OBPE, Protection civile

Nom et Prénom	Institution représentée	Adresse (téléphone & e-mail)
1. [REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	Coordonnateur Protection Civile	

- Secteur socio-économique et politique : CTAS, Chefs de zone, CTD, DCE, MIPAREC, Fonction publique, conseil communal

Nom et Prénom	Institution représentée	Adresse (téléphone & e-mail)
1. [REDACTED]	Fonction Publique	[REDACTED] [REDACTED] [REDACTED]
2. [REDACTED]	Commune Rumonge	[REDACTED] [REDACTED]
3. [REDACTED]	CO.CO. Rumonge	[REDACTED]
4. [REDACTED]	Zone Kizuka	[REDACTED]
5. [REDACTED]	MIPAREC ZOA	[REDACTED]
6. [REDACTED]	Chef de Zone Rge	[REDACTED]
7. [REDACTED]	Zone Buruhukiro	[REDACTED]

- Urbanisme et travaux publics

Nom et Prénom	Institution représentée	Adresse (téléphone & e-mail)
1. [REDACTED]	Urbanisme	[REDACTED]
2. [REDACTED]	Administration Communale	[REDACTED] [REDACTED]

- Secteur IEC : ABP, Confessions religieuses, MINISANTE, DCE

Nom et Prénom	Institution représentée	Adresse (téléphone & e-mail)
1. [REDACTED]	Eglise Pentecôte	[REDACTED] [REDACTED]
2. [REDACTED]	Eglise Catholique	[REDACTED]
3. [REDACTED]	ABP (ETNB)	[REDACTED] [REDACTED]
4. [REDACTED]	Eglise Adventiste du 7 ^{ème} Jour	[REDACTED] [REDACTED]
5. [REDACTED]	Islam (APIMURU)	[REDACTED] [REDACTED]
6. [REDACTED]	DCE	[REDACTED]
7. [REDACTED]	COMIBU	[REDACTED] [REDACTED]
8. [REDACTED]	ONATEL	76/[REDACTED]

- Secteur Eau, Hygiène et Assainissement : RCE, REGIDESO, TPS

Nom et Prénom	Institution représentée	Adresse (téléphone & e-mail)
1. [REDACTED] [REDACTED]	RCE	[REDACTED] [REDACTED] [REDACTED]
2. [REDACTED]	Technicien du Réseau communal de Rumonge	[REDACTED] [REDACTED]
3. [REDACTED] [REDACTED]	Stagiaire/ACCES	[REDACTED] [REDACTED].com
4. [REDACTED]	BDS Rumonge	[REDACTED]
5. [REDACTED]	TPS Rumonge	[REDACTED]

34. NINTIZE [REDACTED]	■	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	■	[REDACTED]	[REDACTED]

Nombre total des participants : 35

Nombre de femmes : 7 soit 20%